

AFFAIRE N° 8. - Acquisition d'un terrain bâti situé rue Pasteur, appartenant à Madame VERDIN.

LA SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition d'un terrain de 316 m<sup>2</sup>, situé à la rue Pasteur, bâti d'une construction, destiné à l'extension du parking communal.

Cet immeuble a fait l'objet d'une proposition de vente de la part de Madame VERDIN Florent pour le prix de 13 614 000 Frs CFA, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'estimation effectuée par le Service des Domaines qui porte sur 11 345 000 Frs CFA.

Compte tenu de l'intérêt que présente l'acquisition de cet immeuble contigu au parking communal, je vous demande de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de ce terrain pour le prix de 13 614 000 Frs CFA.

La dépense sera prélevée sur l'emprunt contracté auprès de la CAISSE d'AIDE à l'EQUIPEMENT des Collectivités Locales pour l'achat de terrains.

LE MAIRE. - Vous connaissez ce terrain. Il est contigu à notre parking, derrière la Mairie. De ce côté, c'est très intéressant. D'autre part, nous avons prévu d'installer dans cette maison, la Police Municipale, ce qui nous permettrait de la mettre dans un endroit plus stratégique. Elle pourrait ainsi être dégagée du marché dans lequel elle est insérée actuellement, ce qui rend ses manoeuvres difficiles et, aussi d'être à proximité de la Mairie, ce qui nous permettrait de mieux l'utiliser, de mieux la contrôler.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

§

§

§

In  
Saint-Denis, le 6 Août 1973  
Pour le Chef  
Le Secrétaire Général  
dépou: S. Drouot  
Bon copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
R. Bessy